

NON A L'ANTENNE-RELAIS GSM DANS LE CLOCHER DE L'EGLISE

C'est en catimini et dans la plus grande précipitation que la commune est en discussion avec Orange pour installer une antenne-relais GSM dans le clocher de l'église.

Une telle précipitation et un tel manque de communication auprès de la population et encore plus auprès des riverains immédiats, montre que non seulement la commune entend pratiquer la politique du fait accompli, mais également qu'elle a connaissance de l'opposition qu'elle aurait des riverains.

Cette information, obtenue au travers d'un article de presse relayé sur Facebook, est depuis confirmée !

Les conséquences sanitaires de la proximité d'une antenne-relais ne sont plus à démontrer ! Les cas de cancer se multiplient auprès des personnes les plus fragiles, enfants et personnes âgées. **Aucun parent de l'école d'Erchin n'était au courant de ce projet**, qui file bon train, et de ce fait des conséquences possibles sur leurs enfants.

L'école sera particulièrement exposée !

L'autre revers de l'installation d'une antenne-relais est la perte importante de valeur des biens immobiliers à proximité (de l'ordre de 30% pour les moins proches – de l'ordre de 100% pour les biens les plus proches, aucun vendeur ne souhaitant acheter à côté d'une antenne relais).

La commune ferait valoir un loyer ridicule de 5100€/an et la réfection d'un plancher de l'église. Quel prix accorde la commune à la vie de ses habitants ! En faisant commerce de l'église, quelle valeur la commune accorde-t-elle au respect des croyances de ceux qui la fréquentent ? Pensent-ils mieux communiquer avec leur dieu en les irradiant lors des cérémonies ? Quand y enterra-t-on notre premier petit erchinois sous les ondes qui l'ont rendu malade ?

Nous sommes déjà plusieurs voisins à se regrouper afin de demander le retrait immédiat de ce projet.

L'installation d'une telle antenne constitue un trouble de voisinage, que la justice civile condamne à indemniser, non seulement pour le risque sanitaire, mais aussi pour la perte de patrimoine immobilier. Les montants se chiffrent en dizaines de milliers d'euros, voir bien plus selon votre bien. Vers quel désastre pour les finances de la commune nos élus nous conduisent-ils !

Nous sommes déterminés à aller jusqu'au tribunal si la commune reste sourde.

Nous vous invitons à vous joindre à nous, pour défendre tout d'abord nos enfants et les personnes âgées, mais aussi le patrimoine que nous avons acquis souvent dans l'effort.

L'action commence dès la semaine prochaine !

Pour plus d'informations, pour vous joindre à nous, vous pouvez contacter :

Romain DUPONT au 23 rue de l'église / 06 58 86 12 34 / romain.dupont@hotmail.com